



AÉROPORTS DE PARIS

Communiqué de presse

Paris, le 17 mars 2014

CIRCULATION ALTERNEE : AEROPORTS DE PARIS OFFRE LA GRATUITE DU PARKING A PARIS-CHARLES DE GAULLE ET PARIS-ORLY AUX VEHICULES EMPECHES DE CIRCULER

A l'occasion de la mise en place de la circulation alternée à Paris et communes limitrophes, Aéroports de Paris informe que les automobilistes empêchés de circuler, et ayant stationné dans les parkings des aéroports Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle, se verront offrir le temps passé dans ses parkings pour la journée concernée.

Cette mesure exceptionnelle mise en place depuis le 17 mars à 00h00 vise à accompagner tous ceux concernés par l'interdiction de circuler instaurée pour limiter le pic de pollution.

Aéroports de Paris rappelle que la francilienne et l'A86 ne sont pas concernées par la mesure de circulation alternée, et que tous les automobilistes ont la possibilité d'utiliser ces axes.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Elise Hermant + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2013, Aéroports de Paris a accueilli plus de 90 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et 43 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2013, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2754 millions d'euros et le résultat net à 305 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.